



CONTRIBUTION DE LA SECTION PS DU PAYS DES ABERS

L'exercice d'un bilan de mandat est nécessaire et salutaire, en démocratie. Force est de constater que les promesses tenues, les avancées majeures, au niveau sociétal, sur les missions régaliennes de l'Etat, ont été balayées par le flot médiatique, des erreurs conséquentes de communication, et une non-solidarité de certains de nos députés avec le gouvernement, mais aussi du Premier Ministre avec notre parti.

La normalité de la présidence Hollande s'est surtout démontrée après un quinquennat de Nicolas Sarkozy, qui s'était montré agité, provocateur et clivant, avec une omniprésence médiatique importante. Cette normalité s'est ensuite dissoute dans l'exercice des réalités du mandat. Si le Président Hollande a été à la hauteur, au niveau international, dans une phase de conflits majeure, s'il é su dire les mots que la Nation attendait dans les commémorations et durant les attentats, il n'a pas su dire la situation initiale dégradée et le cap qui était fixé.

Nous voulons toutefois retenir des mesures positives concrètes :

L'Etat régalien :

- La gestion des attentats ont mis en lumière la réactivité sobre et présente de nos ministres même si ensuite la proposition de loi sur la double nationalité a troublé le débat politique sur la réponse approprié à apporter. L'état d'urgence pose la question de sa durée...et de son utilisation....en cas de victoire d'un(e) président(e) d'extrême-droite ou de droite-extrême...
- En matière de défense, même si les socialistes sont plutôt favorables à rendre un monde plus pacifique, le combat contre le djihadisme a permis à des pays africains de retrouver leur intégrité (le Mali), le rôle de Jean-Yves Le Drian, s'est montré trs efficace dans cette lutte. Dans son rôle de chef des armées, François Hollande a semblé avoir une certaine clairvoyance et su rendre lisible un engagement de la France avec les pays de la coalition qui luttent contre l'Etat islamique.
- Le renforcement des forces de sécurité était une nécessité. Il ne faut pas pour autant basculer dans le tout-sécuritaire, sans contrôle ou avec un contrôle excessif des citoyens. Il faut souligner les qualités de nos deux gardes des sceaux successifs. Christiane Taubira a su trouver les mots pour parler aux citoyen.ne.s de gauche. Jean-Jacques Urvoas a été à la hauteur, et les Finistérien.ne.s n'en doutaient pas.
- Concernant la gestion de l'immigration, si on peut juger insatisfaisant l'accueil minimaliste de la France des réfugiés, la recherche récente de solutions après le démantèlement de la jungle de Calais a été jugé positive. Il nous faudra redire la grandeur de la France quand elle sait accueillir et cesser les imprécations contre ceux qui fièrement portent les Droits de l'Homme.

Société :

- La généralisation du tiers payant est une bonne mesure, même si elle tarde à être appliquée.
- La réouverture de centres de formations pour les enseignants, supprimés sous Sarkozy
- La création de postes dans l'Education nationale avec un objectif de 60 000 postes, dont 35 000 enseignants.
- Une mesure sociétale importante qui a nécessité un long combat fut l'adoption du mariage pour tous.

Economie - Emploi :

- En matière de consommation, la loi dite « loi Hamon » permet à des groupes de consommateurs de se réunir pour se défendre en justice face à un litige. Le Parti devra soutenir et initier de telles démarches pour être au plus près de nos concitoyen.ne.s.
- En matière d'emploi, le CICE n'a pas permis de créer des emplois à la hauteur de ce qui aurait été souhaité, le patronat est en est fortement responsable : le million d'emplois promis par Mr Gattaz, n'ont pas été une réalité. Il nous faut soutenir les entreprises qui créent de l'emploi, les TPE, les PME, l'ESS et cesser de se focaliser sur les moyennes et grandes entreprises qui créent surtout des marges et des dividendes pour leurs actionnaires.
- La création d'une banque publique d'investissement a été réalisée.
- Les évolutions sur les professions réglementées, notaires et pharmaciens notamment, sont une avancée. C'est « la loi dite Macron » et le travail conséquent de Richard Ferrand.

Environnement et Territoires :

- La concrétisation d'un sommet mondial, COP 21, engageant les nations qui ont à l'unanimité ratifié l'objectif de ce sommet à réduire les émissions de gaz à effet de serres.
- Certaines médiations du ministère de l'environnement ont permis de trouver une solution aux conflits environnementaux parfois très violents comme les portiques écotaxe et le barrage de Sivens.
- Les lois territoriales qui devaient être de décentralisation ont déçu, malgré le conséquent travail de Marylise Lebranchu. Le découpage des Régions fut inepte et la régionalisation reste à consolider, à conforter. Les socialistes breton.ne.s devraient reprendre la réflexion sur la fusion volontaire des Départements et de la Région dans une Assemblée de Bretagne.

Politique :

- Une transparence des revenus et du patrimoine des ministres et élus a été renforcée suite aux affaires « Cahuzac » et « Thévenoud ». Une loi sur le cumul des mandats a été votée et sera appliquée aux prochaines élections législatives.
- Il faut impérativement limiter les mandats dans le temps et lutter contre la professionnalisation de la vie politique. Le Finistère fut exemplaire en la matière, il régresse !
- Une meilleure écoute et association des citoyen.nes est absolument fondamentale. Les Français.e.s restent passionnés par la politique et de plus en plus désespérés par les politiques. Cela impacte, au premier chef, notre parti, car au pouvoir.

Egalité femmes-hommes et droits des femmes :

Nous voulons insister sur quelques éléments qui méritent d'être soulignés dans le bilan gouvernemental sur l'égalité femmes-hommes et les droits des femmes parce que ce sont bien des questions politiques et que rien n'est acquis.

La loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes est une loi ambitieuse qui pour la première fois aborde l'égalité de manière transversale, la question des inégalités entre les femmes et les hommes y est abordée dans toutes les dimensions : égalité professionnelle, violences, parité politique, lutte contre les stéréotypes sexistes ...

Quelques-unes des mesures de la loi peuvent être citées :

- la généralisation du téléphone « très grand danger » sur l'ensemble du territoire après expérimentation dans 13 départements constitue une avancée importante dans la lutte contre les violences en permettant de sauver des vies.
- la réforme du congé parental en réservant une période du congé au second parent participe à un meilleur partage des responsabilités parentales

- le renforcement de la négociation en matière d'égalité professionnelle et salariale dans les entreprises
- l'instauration d'un rapport sur l'égalité professionnelle dans les collectivités territoriales de plus de 20 000 habitants-es
- la création d'un nouveau système de garantie publique contre les impayés de pensions alimentaires
- la suppression de la référence à la situation de détresse pour le recours à l'IVG
- le renforcement de la diminution du financements des partis politiques qui ne respectent pas la parité aux législatives
- la suppression de la notion sexiste de « bon père de famille » dans le code civil.

Le renforcement de la parité politique avec l'institution d'une élection des conseillers-ères départementaux-ales par binômes composées d'une femme et d'un homme en 2013, pour la première fois appliquée en 2015. Ce scrutin a permis pour la première fois l'élection strictement paritaire de femmes et d'hommes, allant au-delà des résultats obtenus avec le système de liste paritaire ou du système de titulaire/suppléant ne garantissant pas in fine une véritable parité.

Toutefois, il faudra veiller à imposer la parité au niveau des EPCI. Par la fusion des EPCI, au 1/01/2017 le nombre de conseillères communautaires va baisser. C'est affligeant !

La loi Santé de janvier 2016 a permis une avancée importante sur le droit à l'IVG :

- la suppression du délai de réflexion obligatoire avant une IVG, mesure qui ne faisait qu'ajouter aux difficultés d'accès à l'avortement et maintenait les femmes dans un statut d'"irresponsables" ou "légères".
- L'élargissement de la pratique des avortements par médicaments aux sages-femmes

Ces progrès ont été complétés avec la gratuité complète du parcours d'IVG depuis avril 2016.

Si ce bilan reste dans les actes bons, il ne suffira pas ! C'est un exercice salutaire pour mesurer les avancées occultées par la communication vers les journalistes, les crispations sécuritaires ou identitaires. Elles ont quelque peu balayé ces avancées. La colère de nos concitoyen.ne.s est grande et il nous l'entendre, l'analyser et dresser un bilan, sincère et complet, de nos réussites, mais aussi de nos échecs.

Nous ne voulons pas déposer le bilan, il nous faut en tirer les leçons et retrouver les voies, les voix du progrès social, environnemental et politique. Nous avons trop sacrifié à la seule économie, sans réels et tangibles résultats !

Il n'est plus tenable pour les militants d'un parti qui arrive au pouvoir d'être si peu entendus, écoutés, voire parfois simplement respectés. Les départs de militant.e.s est une réalité qu'il nous faudra analyser. Nous savons aussi les mairies perdues sur notre communauté de communes où des élus qui avaient agi consciencieusement ont payé le lourd tribut de la solidarité avec le gouvernement et notre famille politique.

Le changement, c'est maintenant !

Olivier DULUCQ, pour la Section du Pays des Abers

Le 19 novembre 2016